

FONDS DE LUTTE CONTRE LES PANDÉMIES : MODÈLE DE DEMANDE DE FINANCEMENT

POUR LES CANDIDATS AU TROISIÈME
APPEL À PROPOSITIONS – PHASE II

16 juin 2025

Veillez noter que la version originale en anglais fait foi et prévaut pour le troisième appel à propositions, et non la présente version traduite. Toute traduction est fournie à titre informel et uniquement pour des raisons de commodité, sans avoir été vérifiée quant à son exactitude. Elle ne peut faire foi pour les participants au Fonds. Les incohérences, ambiguïtés, divergences ou erreurs entre la version anglaise et toute version traduite dans une autre langue ne relèvent pas de la responsabilité du Secrétariat ou du Conseil de direction et seront interprétées en faveur de la version anglaise, qui fait foi et prévaut. Pour toute question d'interprétation ou de clarification de la version anglaise, veuillez contacter pandemicfundcfp@worldbank.org.



**The
Pandemic
Fund**

FOR A RESILIENT WORLD

FONDS DE LUTTE CONTRE LES PANDÉMIES : MODÈLE DE DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LES CANDIDATS AU TROISIÈME APPEL À PROPOSITIONS – PHASE II : PROPOSITIONS D'ORGANISATIONS RÉGIONALES

Introduction

L'objectif du Fonds de lutte contre les pandémies est de fournir un flux dédié de financements supplémentaires à long terme pour les fonctions essentielles de prévention, de préparation et de riposte (PPR) aux pandémies dans les pays et territoires admissibles, par le biais d'investissements et d'un appui technique aux niveaux national, régional et mondial, conformément au [Cadre de gouvernance](#) et au [Manuel des opérations](#) du Fonds, approuvé par son Conseil de direction en septembre 2022. Le Fonds soutient et consolide le renforcement des capacités et la mise en œuvre de la PPR aux pandémies dans le cadre du Règlement sanitaire international (RSI) et d'autres cadres juridiques approuvés au niveau international, conformément à l'approche¹ « Un monde, une santé »².

Le Fonds de lutte contre les pandémies³ a annoncé son troisième appel à propositions le 19 décembre 2024, avec une enveloppe de 500 millions de dollars. Le but de cette annonce était de présenter la structure de l'appel et de permettre aux candidats et aux potentiels bénéficiaires de disposer de suffisamment de temps pour commencer les préparatifs et les consultations. Le lancement du troisième appel à propositions se déroulera en deux phases : la première phase (la phase I), ouverte en mars 2025, est dédiée à la réception de propositions nationales et plurinationales, tandis que la seconde phase (la phase II), ouverte en juin 2025, est réservée aux propositions des organisations régionales.

Ce modèle de demande de financement fait partie du dossier de demande de la phase II du troisième appel à propositions, qui est réservée aux propositions des organisations régionales. Le dossier de demande comprend également la Note d'orientation, la Méthodologie de notation et de pondération et le portail des demandes en ligne.

1 L'approche « Un monde, une santé » est une démarche intégrée et unificatrice qui a pour objectif de maintenir un équilibre durable et d'optimiser la santé des humains, des animaux et des écosystèmes. Elle reconnaît que la santé des humains et celle des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement au sens large (y compris les écosystèmes) sont étroitement liées et interdépendantes. L'approche mobilise de nombreux secteurs, disciplines et communautés à divers échelons de la société afin de collaborer pour favoriser le bien-être et combattre les menaces qui pèsent sur la santé et les écosystèmes, tout en répondant aux besoins collectifs en matière d'alimentation saine, d'eau, d'énergie et d'air, en agissant face au changement climatique et en contribuant au développement durable. Source : One Health High-Level Expert Panel (OHHLEP), Adisasmito, W.B., Almuhairi, S., Behraves, C.B., Bilivogui P., Bukachi, S.A., et al. (2022) One Health: A new definition for a sustainable and healthy future. PLoS Pathog 18(6): e1010537. <https://doi.org/10.1371/journal.ppat.1010537>

2 Source : Cadre de gouvernance (paragraphe 5) et Manuel des opérations (paragraphe 2) du Fonds de lutte contre les pandémies.

3 Pour des informations générales sur le Fonds de lutte contre les pandémies, prière de se référer au [Cadre de gouvernance](#), au [Manuel des opérations](#) et au [site Web](#) du Fonds.

Conscient de la forte demande de financement exprimée lors des premier et deuxième appels à propositions, le troisième appel à propositions privilégie lui aussi les investissements à fort impact dans : 1) les systèmes d'alerte précoce et de surveillance des maladies ; 2) les systèmes de laboratoires (pour les humains et les animaux) ; et 3) le renforcement des ressources humaines, de la santé publique et des capacités du personnel des communautés rurales et urbaines, y compris les capacités du personnel relatif à la santé humaine, animale (animaux domestiques et animaux sauvages) et environnementale ou écosystémique. Le financement est destiné à des projets qui visent à renforcer les capacités essentielles dans un ou plusieurs de ces trois axes programmatiques et à exercer un impact durable sur la PPR aux pandémies et aux épidémies.

En outre, conformément au [Plan stratégique](#) (2024-2029)⁴ du Fonds, une attention accrue sera accordée au renforcement de l'un ou des deux catalyseurs transversaux : les Instituts nationaux de santé publique (ou autres institutions publiques pertinentes) et les réseaux, organisations ou pôles régionaux et mondiaux visant à consolider les bases institutionnelles qui soutiennent le partage d'informations, la coordination et la mise en œuvre d'actions rapides entre les systèmes de santé publique et l'approche « Un monde, une santé ». Le Fonds encourage les candidats à intégrer les deux catalyseurs transversaux et les quatre thèmes sous-jacents du [Plan stratégique](#) dans leurs propositions et la mise en œuvre de leurs projets afin de s'assurer que ces investissements sont réellement inclusifs.

Pour la phase II, le Fonds acceptera les propositions émanant d'une organisation régionale remplissant les conditions requises en partenariat avec au moins un organisme de mise en œuvre agréé. Aux termes de la phase II du troisième appel à propositions, les organisations régionales sont des entités, des plateformes ou des organismes régionaux ou sous-régionaux qui sont des institutions techniques spécialisées, des agences, des réseaux plurinationaux, des organisations ou des hubs, établis par les gouvernements de plus d'un pays admissible pour soutenir leurs priorités de santé publique, y compris les initiatives de l'approche « Un monde, une santé », et pour renforcer les capacités de PPR aux pandémies. La majorité des pays desservis par ces organisations doivent pouvoir bénéficier d'un appui du Fonds. En outre, ces organisations doivent posséder un statut juridique permettant leur création et leur fonctionnement effectif d'une manière qui serve les intérêts des pays bénéficiaires. Elles doivent également être légalement enregistrées dans leur pays d'accueil. Les branches régionales d'une organisation mondiale comprenant des États membres regroupés au sein d'une région géographique de cette organisation mondiale ne sont pas admissibles.

Les organisations régionales candidates non retenues lors du premier et du deuxième appels à propositions sont encouragées à présenter une nouvelle demande à l'occasion de ce troisième appel à propositions. Le Fonds recommande aux candidats d'examiner les observations formulées à propos de leur proposition précédente avant de présenter une nouvelle demande, et de prendre note des changements apportés au modèle de demande et des conseils fournis dans la Note d'orientation.

⁴ Tout pays ou entité admissible susceptible de bénéficier du Fonds à travers des projets ou activités entrepris par un organisme de mise en œuvre en vue de contribuer à la réalisation de l'objectif du Fonds. Ces projets ou activités peuvent faire intervenir l'État/le secteur public et le secteur privé/non étatique des pays admissibles.

Résumé des informations

Le modèle de demande de financement doit être rempli sur le portail des demandes du Fonds à l'adresse suivante :

Toutes les propositions doivent être soumises au plus tard le 22 août 2025 à 23 h 59, heure de Washington.

Les propositions doivent être soumises en anglais, y compris toutes les pièces justificatives. Les organismes de mise en œuvre sont encouragés à apporter un appui technique à l'élaboration des propositions des organisations régionales, à leur demande, notamment en fournissant des documents attestant des consultations et des discussions avec les parties prenantes qui bénéficieront de la proposition de l'organisation régionale, ainsi que toute traduction requise en anglais. Veuillez consulter la section III.C de la Note d'orientation pour plus d'informations sur le rôle des organismes de mise en œuvre. Les candidats doivent tenir compte de la limite du nombre de mots fixée pour chaque section de la demande. Ils sont libres de fournir leurs réponses dans le format qui leur convient le mieux, par exemple sous forme de texte narratif ou de liste à puces. Les demandes de financement, les budgets et les calendriers de décaissement doivent être libellés en dollars des États-Unis.

Les candidats pourront être contactés via le portail des demandes en ligne pour solliciter des clarifications et/ou des informations supplémentaires tout au long du processus de vérification de l'admissibilité (du 22 au 29 août 2025) et de l'évaluation des propositions (septembre-octobre 2025). Cette correspondance proviendra de l'adresse électronique suivante : Noreply@mail.smapply.net, que nous conseillons aux candidats d'ajouter à leurs contacts. Veuillez également à fournir des adresses électroniques valides dans votre demande afin de ne manquer ni négliger aucun message important ou urgent.

i. Type de projet proposé

Cette proposition concerne une (sélectionner une option) :

Organisation régionale établie de longue date

Organisation régionale nouvellement créée

Pour les organisations régionales établies de longue date, veuillez fournir une description de la manière dont l'organisation régionale soutient les priorités de santé publique, y compris les initiatives « Un monde, une santé », les efforts visant à renforcer la PPR aux pandémies et la capacité technique et opérationnelle de l'organisation régionale à mettre en œuvre les activités décrites dans la présente proposition, en fournissant des exemples démontrant sa capacité avérée à exécuter avec succès des projets similaires. Veuillez également fournir une description du statut juridique et de la gouvernance de l'organisation régionale⁵.

⁵ Prière de se référer à la section IV.E de la Note d'orientation pour plus d'informations sur la différence entre les organisations régionales établies de longue date et les organisations régionales nouvellement créées.

Pour les organisations régionales nouvellement créées, veuillez fournir une description de la raison d'être d'une telle organisation et de sa participation à des activités de soutien aux priorités de santé publique, y compris les initiatives « Un monde, une santé », ainsi qu'au renforcement de la PPR aux pandémies au cours des trois dernières années. Veuillez décrire le plan de l'organisation régionale pour développer ses capacités internes et assurer une durabilité technique à long terme, y compris le calendrier de mise en service complète, les plans de recrutement et de dotation en personnel, ainsi que la mise en place (ou le développement) des systèmes administratifs et financiers. Veuillez également fournir une description du statut juridique et de la gouvernance de l'organisation régionale.

ii. Veuillez indiquer le nombre d'organismes de mise en œuvre qui participent au projet :

1
2 - 3
4 - 5
>5

iii. Nom du projet

iv. Chef et co-chef de projet

Note : Ils seront les principaux interlocuteurs durant le processus de demande de financement, y compris pour les demandes d'éclaircissements et d'informations complémentaires, ainsi que pour la communication des recommandations et des résultats de l'évaluation. Dans la plupart des cas, le chef de projet sera un représentant de l'organisation régionale dédié au projet.

Veuillez renseigner le tableau ci-dessous.

Je représente :	Organisation régionale
Nom de l'organisation régionale	
Nom du chef et du co-chef du projet	
Fonctions	
Courriels	
Numéros de téléphone	

v. Équipe de la proposition/participants

Veuillez indiquer le nom de l'organisation régionale ou de l'organisme de mise en œuvre, ainsi que les coordonnées d'une personne à contacter dans chaque organisation régionale ou organisme de mise en œuvre participant à la proposition.

A. Organisation régionale

Note : Veuillez indiquer les coordonnées de l'organisation régionale ainsi que celles des membres pertinents de l'équipe.

Organisation régionale [liste déroulante]	1	2	3
Personne à contacter			
Département (le cas échéant)			
Fonction			
Courriel			
Téléphone			
Adresse officielle :			

B. Organisme(s) de mise en œuvre

Note : Veuillez énumérer ci-dessous chaque organisme de mise en œuvre. Notez que seules les propositions exécutées par des organismes de mise en œuvre ayant été agréés ou accrédités par le Conseil de direction du Fonds et ayant signé un Accord sur les procédures financières (APF) avant l'ouverture du portail des demandes en ligne (le 16 juin 2025) seront recevables au titre de la deuxième phase du troisième appel à propositions. La liste des organismes de mise en œuvre ayant signé un APF sera disponible et mise à jour régulièrement sur le site Web du Fonds.

Organisme de mise en œuvre [menu déroulant contenant les organismes agréés et l'option « Autre »]	1	2	3
Personne à contacter			
Fonction			
Courriel			
Téléphone			
Veuillez justifier la participation de l'organisme de mise en œuvre au projet et le rôle prévu pour celui-ci (100 mots maximum).			

Veuillez confirmer que les personnes à contacter au siège de chaque organisme de mise en œuvre mentionné dans cette proposition sont informées de cette demande pour des besoins de coordination dans le cadre de la phase II du troisième appel à propositions.

Oui, la personne à contacter au siège de chaque organisme de mise en œuvre mentionnée dans cette proposition a été informée de cette demande de financement.

Veuillez indiquer le nom de la (des) personne(s) notifiée(s).

C . Autre(s) partenaire(s)

Veuillez sélectionner d'autres types de partenaires, y compris les partenaires d'exécution qui ont participé à l'élaboration de la proposition et/ou qui participeront à la mise en œuvre du projet, et préciser leurs noms et rôles, en 100 mots maximum pour chaque partenaire.

Type de partenaire [menu déroulant : organisation internationale au-delà des bailleurs de fonds et des organismes de mise en œuvre ; organisation de la société civile ; organisation communautaire ; organisation philanthropique ; secteur privé ; autre (ex. : institution académique, de recherche, groupe de réflexion)]	Nom de l'organisation partenaire	Rôle du partenaire [sélection multiple : cofinancement en espèces, cofinancement en nature, mise en œuvre du projet, coordination, autre]	Décrire le rôle

vi. Priorités programmatiques, catalyseurs transversaux et thèmes sous-jacents du Fonds

- a. Cette proposition couvre les priorités programmatiques suivantes (veuillez choisir toutes les options pertinentes) :

- b. Cette proposition donne la priorité à l'un ou à plusieurs des catalyseurs transversaux suivants (veuillez choisir toutes les options pertinentes) :

- c. Cette proposition s'articule autour des thèmes sous-jacents suivants du Plan stratégique :

Note : Veuillez noter que la demande doit démontrer clairement comment les catalyseurs transversaux soutiennent les priorités sélectionnées, ainsi que la manière dont les thèmes sous-jacents sont intégrés et pris en compte dans les activités et les résultats attendus.

vii. Montant total du financement demandé au Fonds

- a. Veuillez inscrire dans le tableau ci-dessous le montant total du financement demandé au Fonds, ventilé tel qu'exigé.

Note : Les financements du Fonds doivent être utilisés pour des activités qui se dérouleront sur une période de trois ans, étant entendu que ces fonds s'inscrivent dans le cadre d'un projet plus vaste pouvant s'étendre sur une durée plus longue. Veuillez utiliser le dollar des États-Unis et des chiffres précis (ne pas arrondir au dollar le plus proche). Il convient également de noter que dans le cas de projets faisant appel à plusieurs organismes de mise en œuvre, les frais d'administration que chaque organisme recevra doivent être décrits ci-dessous. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la section III.J de la Note d'orientation sur le recouvrement des coûts par les organismes de mise en œuvre.

TABLEAU 1 : Montant total du financement demandé par chaque organisme de mise en œuvre et flux financiers

Rubrique budgétaire du financement	Organisme #1	Organisme #2	Organisme #3	[...]	Montant total du financement demandé au Fonds
Montant total des fonds demandés pour le projet	[somme automatique]	[somme automatique]	[somme automatique]	[somme automatique]	
a) Fonds du projet qui seront directement transférés à l'organisation régionale pour les activités de mise en œuvre					
b) Fonds du projet qui seront directement transférés aux partenaires d'exécution pour les activités de mise en œuvre					
c) Fonds du projet qui seront utilisés pour les activités de mise en œuvre par l'organisme de mise en œuvre					

Rubrique budgétaire du financement	Organisme #1	Organisme #2	Organisme #3	[...]	Montant total du financement demandé au Fonds
Montant total des fonds demandés pour le projet	[somme automatique]	[somme automatique]	[somme automatique]	[somme automatique]	
Total des frais d'administration de l'organisme de mise en œuvre					
% [frais d'administration de l'organisme de mise en œuvre/montant total du financement demandé]					
Montant total du financement demandé	[somme automatique]	[somme automatique]	[somme automatique]	[somme automatique]	

- b. Si le ratio des frais d'administration de l'organisme de mise en œuvre sur le montant total du financement demandé dépasse 7 %, veuillez apporter une justification ci-dessous.

Note: Un plafond de 7 % de frais d'administration de l'organisme de mise en œuvre (en pourcentage du montant total du financement demandé) a été fixé pour les services fournis par l'organisme de mise en œuvre dans le cadre de la gestion du fonds d'affectation spéciale ou du compte de l'organisme de mise en œuvre et du projet pour lequel une allocation est accordée. Cela peut inclure la préparation et la supervision de projets financés par le Fonds. Les frais d'administration prélevés par les organismes de mise en œuvre ne devraient pas englober l'expertise technique ou les activités de suivi et d'évaluation, ces aspects devant être comptabilisés dans le coût du projet. Toutefois, pour les projets exécutés dans des environnements opérationnels difficiles⁶, des pays en situation de fragilité et de conflit (FCS)⁷, des petits États insulaires en développement (PEID)⁸ ou dans d'autres situations exceptionnelles, le plafond pourrait atteindre 10 % du montant du financement demandé par l'organisme de mise en œuvre, à condition que la proposition justifie clairement l'augmentation des frais et l'étaye par des preuves. Veuillez consulter la section III.J de la Note d'orientation pour plus d'informations.

6 Global Fund Policy on Challenging Operating Environments: [archive_bm35-03-challengingoperatingenvironments_policy_en.pdf](#)

7 Classement par la Banque mondiale des pays en situation de fragilité et de conflit : [FCSListFY25.pdf](#); [Classification-of-Fragility-and-Conflict-Situations-FY24.pdf](#)

8 Petits États insulaires en développement (PEID) et autres situations exceptionnelles : [Membres du Forum des Petits États insulaires en développement](#)

viii. Date estimative du début de la mise en œuvre du projet

Veillez indiquer la date à laquelle la mise en œuvre du projet devrait commencer.

Note : Les projets devraient avoir reçu toutes les approbations nécessaires et être prêts à être mis en œuvre dès que toutes les approbations auront été accordées, mais au plus tard à la fin du premier trimestre 2026 (le 31 mars 2026). Veillez consulter la section III.G de la Note d'orientation pour plus d'informations.

ix. Résumé analytique

Veillez fournir un résumé analytique du projet (250 mots maximum). Note : Veillez indiquer l'organisation régionale concernée, le montant demandé, les organismes de mise en œuvre impliqués et les autres partenaires clés, le cofinancement, le co-investissement, le contexte, ainsi qu'un résumé général des principales activités, des réalisations mesurables, des résultats attendus et des caractéristiques de durabilité du projet.

Partie A : Champ d'application et objectifs de la proposition, capacités essentielles ciblées, principales activités, résultats escomptés et théorie du changement

Veillez répondre à chaque question en moins de 500 mots.

- 1. Champ d'application et objectifs :** Veuillez résumer le champ d'application et les objectifs généraux de la proposition. Veuillez vous assurer d'établir un lien avec les priorités programmatiques, les catalyseurs transversaux et les thèmes sous-jacents du Plan stratégique du Fonds, le Cadre de résultats révisé du Fonds⁹, ainsi que les résultats attendus figurant dans le **Modèle Excel du Cadre de résultats spécifique au projet (CRSP) et des coûts connexes** fourni dans la *Partie E : Mise en œuvre, suivi et évaluation*.

- 2.** Veuillez sélectionner les domaines dans lesquels les investissements financés par le don du Fonds contribueront au renforcement des capacités essentielles en matière de PPR aux pandémies.

(Veillez choisir les options pertinentes) :

Instrumentes politiques, juridiques et normatifs pour la mise en œuvre du RSI 2005 et des normes internationales de l'Organisation mondiale de la Santé animale (OMSA)

Coordination du RSI, fonctions et plaidoyer du point focal national du RSI, mécanisme de coordination de l'approche « Un monde, une santé »

Financement

Biosûreté et biosécurité

Gestion des urgences de santé publique et animale

Augmentation de la main-d'œuvre lors d'un événement de santé publique ou d'événements pouvant nécessiter une intervention de santé publique (par exemple, des rassemblements de masse, des catastrophes naturelles)

Retrouvez la suite à la page suivante.

⁹ Prière de se référer au Cadre de résultats révisé du Fonds disponible à l'adresse suivante : <https://www.thepandemicfund.org/key-application-documents>

Fourniture de services de santé
Fourniture de services de santé animale (animaux domestiques, sauvages)
Lutte anti-infectieuse
Prévention, contrôle et éradication des maladies animales
Communication sur les risques et participation communautaire
Santé aux points d'entrée et aux frontières
Sécurité sanitaire des aliments
Zoonoses
Résistance aux antimicrobiens
Changements des conditions environnementales
Autre/préciser :

3. Principales activités et résultats attendus

Veillez fournir un résumé des principales activités, les raisons de leur priorisation, ainsi que des réalisations et résultats attendus (un ensemble de résultats escomptés spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais). **Note :** *Veillez indiquer les principales activités, les raisons de leur priorisation, ainsi que les réalisations et résultats attendus dans le **Modèle Excel du CRSP et des coûts connexes** fournis dans la **Partie E : Mise en œuvre, suivi et évaluation**.*

4. Théorie du changement

Présentez la théorie du changement de la proposition¹⁰ afin de refléter un cadre global définissant clairement la manière dont les ressources provenant de toutes les sources (le financement du Fonds, ainsi que le cofinancement et le co-investissement) et les activités proposées se traduiront en réalisations, en résultats mesurables et en impact global visant à maximiser les efforts existants de PPR aux pandémies dans la région. La théorie du changement doit expliciter comment les interventions s'alignent sur les initiatives en cours et les renforcent, qu'elles soient menées par des organisations régionales, des institutions de santé publique, des agences techniques pertinentes ou mises en œuvre dans les pays. Elle doit relier clairement les indicateurs de résultats et d'impact de haut niveau tirés des indicateurs de base du Cadre de résultats du Fonds au CRSP. En outre, elle doit préciser le rôle complémentaire de l'organisation régionale dans le renforcement de la coordination, du leadership, de l'efficacité et de la durabilité des capacités de PPR dans l'ensemble des pays participants. Cette description doit être appuyée par une représentation visuelle ou un modèle illustrant clairement le cheminement des activités vers l'impact. Veuillez vous référer aux exemples de modèle de théorie du changement figurant dans les lignes directrices de suivi et d'évaluation¹¹, et veillez à la cohérence avec les informations fournies dans la *Partie E : Mise en œuvre, suivi et évaluation*.



Téléverser des textes et des documents
(deux pages maximum)

Veillez décrire comment la théorie du changement est co-créée par l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la présentation de la proposition au Fonds.

¹⁰ Une théorie du changement est une méthode qui explique comment une intervention donnée ou un ensemble d'interventions sont censés conduire à un changement précis sur le plan du développement, grâce à une analyse des liens de cause à effet fondée sur les éléments de preuve existants. Une théorie du changement détaillée guide l'élaboration de programmes dans une démarche rationnelle et fondée sur des données probantes, les hypothèses et les risques étant clairement analysés et décrits.

¹¹ Prière de consulter les Lignes directrices de suivi et d'évaluation actualisées à l'adresse suivante : <https://www.thepandemicfund.org/key-application-documents>.

PARTIE B : Contexte, besoins avérés et cohérence avec les priorités régionales

Veillez répondre à chaque question en moins de 500 mots.

5. Contexte et besoins avérés

- a. **Contexte.** Décrivez brièvement la cartographie des risques, des vulnérabilités et du contexte épidémiologique de la région ou de la sous-région qui justifie la demande de financement dans les domaines prioritaires sélectionnés ci-dessus. Mettez en évidence les principaux risques régionaux ou sous-régionaux, ainsi que les lacunes structurelles et/ou financières ayant une incidence sur les capacités de PPR. Veillez inclure des perspectives multisectorielles, de l'approche « Un monde, une santé » et des communautés concernant les vulnérabilités ou expositions aux menaces épidémiques ou pandémiques des systèmes de santé humaine, animale et environnementale.

- b. **Besoins avérés.** Veillez renseigner le tableau 2 avec toute évaluation ou analyse pertinente des capacités régionales ou sous-régionales réalisée au cours des six dernières années. Note : Veillez téléverser les copies de ces évaluations dans la partie F : Documents supplémentaires requis (les documents doivent être téléversés en anglais ; si des versions traduites ne sont pas disponibles, un résumé du document en anglais sera accepté).

TABLEAU 2 : Évaluations et analyses menées au niveau régional ou sous-régional de l'organisation régionale.

Type d'évaluation ou d'analyse [Sélectionner parmi les options suivantes : évaluations régionales des capacités en vertu du RSI, évaluation régionale des services vétérinaires, PVS, PVS-GAP, IAR, AAR, EAR, Simex, évaluations relatives à l'approche « Un monde, une santé », recommandations régionales relatives à l'UHPR, autre (préciser le nom)]	Années	Informations complémentaires

Si d'autres évaluations ont été menées (par exemple au niveau régional), veuillez les décrire ici.

Si aucune évaluation pertinente n'a été réalisée, veuillez indiquer la date ou le calendrier prévu pour la réalisation d'évaluations, y compris au cours de ce projet.

- c. **Difficultés et lacunes.** Veuillez fournir un résumé (500 mots maximum) de toutes les difficultés et lacunes soulevées par les évaluations décrites dans le tableau 2 et/ou par d'autres moyens. Décrivez comment les fonds demandés contribueront à combler ces lacunes et pourquoi ces catégories de besoins ont été privilégiées dans la demande de financement.

6. **Cohérence.** Décrivez l'alignement avec les plans, stratégies ou cadres pertinents aux niveaux national et/ou régional ou sous-régional. Veuillez indiquer si les évaluations réalisées ont débouché sur un plan régional, et si ce plan met clairement en évidence les lacunes en matière de PPR et les priorités régionales ou sous-régionales communes en matière de santé publique.

- a. Veuillez renseigner le tableau avec tout plan national et régional ou sous-régional ayant été élaboré ou mis à jour au cours des six dernières années. Dans la colonne « Informations complémentaires », il serait utile d'indiquer si les plans ont été intégrés dans la législation et s'ils ont été financés. Note : Veuillez téléverser des copies de ces plans dans la **Partie F : Documents supplémentaires requis** (les documents doivent être téléversés en anglais ; si des versions traduites ne sont pas disponibles, un résumé du document en anglais sera accepté).

TABLEAU 3 : Plans élaborés ou mis à jour par les pays bénéficiaires de la proposition de l'organisation régionale

Plans régionaux et nationaux [Plans, stratégies ou cadres régionaux ou sous-régionaux de sécurité sanitaire ; plan régional « Un monde, une santé » ; autre (avec un espace pour saisir le nom d'un autre document)]	Pays	Années	Informations complémentaires

S'il n'existe aucun plan régional ou sous-régional lié à la sécurité sanitaire et à la PPR aux épidémies et aux pandémies, veuillez indiquer les dates ou échéances estimées pour l'élaboration de ces plans au cours de ce projet.

- b. Indiquez clairement les priorités de la proposition et expliquez en quoi elles sont conformes aux priorités pertinentes du/des plan(s) régional(aux) ou sous-régional(aux), et des orientations et cadres stratégiques régionaux.

7. Complémentarité.

- a. *Décrivez la complémentarité de la proposition avec les autres efforts en cours dans la région ou la sous-région, ainsi qu'avec les initiatives pertinentes en lien avec les trois priorités programmatiques, les catalyseurs transversaux et les thèmes sous-jacents dans les pays bénéficiaires de la proposition de l'organisation régionale. Décrivez clairement en quoi la proposition vient compléter d'autres efforts et activités en cours dans la PPR aux pandémies, ainsi que le système de santé au sens large, mis en œuvre par d'autres bailleurs de fonds (tant nationaux qu'internationaux). Veuillez fournir une description détaillée des noms, des synergies et/ou de la cohérence entre ces projets en cours et le projet proposé.*

- b. L'un des pays membres de cette organisation régionale a-t-il bénéficié de dons du Fonds lors du premier ou du deuxième appel à propositions (par le biais d'une proposition nationale, d'une proposition plurinationale ou d'une proposition d'organisation régionale) ?

Non

Oui

Dans l'affirmative, veuillez décrire clairement comment cette proposition complète et/ou contribue à la mise en œuvre du (des) financement(s) précédemment approuvé(s) par le Fonds, ainsi que la manière dont elle évite les doublons.

- c. L'un des pays membres de cette organisation régionale a-t-il soumis une demande lors de la phase I du troisième appel à propositions ?

Non

Oui

Dans l'affirmative, décrivez clairement en quoi cette proposition de l'organisation régionale complète et/ou contribue à la mise en œuvre des propositions de la phase I, dans l'éventualité où celles-ci seraient financées.

Partie C : Cofinancement, co-investissement et financement global disponible

Note : Les réponses écrites ne doivent pas dépasser 500 mots par question. Fournissez toute preuve de cofinancement ou de co-investissement dans la Partie F : Documents supplémentaires requis.

8. Cofinancement. Remplissez le tableau ci-dessous en indiquant la source de chaque engagement de cofinancement en espèces, le montant et la sous-catégorie de ce cofinancement. Si un organisme de mise en œuvre ou une autre source fournit un cofinancement en nature, veuillez l'indiquer séparément dans le tableau 5.

Note : Ceci devrait inclure le cofinancement provenant d'organismes de mise en œuvre, ainsi que les financements philanthropiques ou privés. Si le cofinancement a un horizon temporel différent de celui du Fonds, modifiez le tableau pour refléter les différences. Sous la rubrique « Niveau d'engagement », veuillez sélectionner soit **Engagé** (il existe une lettre de confirmation d'engagement signée par la source du cofinancement confirmant le cofinancement), soit **Non engagé** (il s'agit d'une source de cofinancement potentielle et aucune lettre d'engagement n'a été signée). Veuillez vous référer à la section V de la Note d'orientation.

TABLEAU 4 : Montant total du cofinancement (en espèces)

Source du cofinancement [Sélectionner parmi les options suivantes : organisme de mise en œuvre, agence d'aide bilatérale, institutions financières internationales, organisation philanthropique, secteur privé, organisations de société civile, autre]	Nom	Montant total (en dollars)	Sous-catégorie [Sélectionner parmi les options suivantes : prêt, crédit, don, autre]	Niveau d'engagement [Sélectionner parmi les options suivantes : Engagé, Non engagé]	Date prévue de mise à disposition du montant initial du cofinancement [JJ/MM/AAAA]

Des cofinancements en nature seront-ils mobilisés auprès des organismes de mise en œuvre et d'autres sources pour compléter le financement demandé au Fonds et soutenir les activités du projet ?

Non

Oui

Comment cela apparaît-il dans le portail des demandes en ligne ?

Si vous sélectionnez « Oui », le tableau 5 s'affichera.

Note : Cela devrait inclure les contributions non monétaires ou en nature engagées spécifiquement au titre du projet, telles que le temps de travail du personnel de l'organisme de mise en œuvre, l'expertise technique, les espaces de bureau, les fournitures de bureau, le transport. Veuillez fournir une estimation de la valeur de toutes les contributions en nature, en exprimant tous les montants en dollars. Si le cofinancement a un horizon temporel différent de celui du financement du Fonds, veuillez modifier le tableau pour refléter avec précision les activités qui seront mises en œuvre au cours du cycle de vie du financement du Fonds ; toutefois, la valeur totale du cofinancement apporté au cours du projet sera comptabilisée. Veuillez vous référer à la section VI de la Note d'orientation de l'appel à propositions.

TABLEAU 5: Montant total du cofinancement (en nature)

Source du cofinancement [Sélectionner parmi les options suivantes : organisme de mise en œuvre, organisme d'aide bilatéral, organisation philanthropique, secteur privé, autre]	Nom	Montant (en dollars)	Sous-catégorie en nature [Sélectionner parmi les options suivantes : matériel, assistance technique, autre]	Calendrier prévu pour la mise en œuvre des activités/la fourniture des matériels

9. Nature du cofinancement en nature

Décrivez clairement la nature de tout cofinancement en nature.

10. Co-investissement.

L'organisation régionale demande-t-elle une dérogation parce qu'elle n'est pas en mesure de fournir un co-investissement financier ?

Non

Oui

Fournissez la justification et les motifs expliquant pourquoi l'organisation régionale n'est pas en mesure de fournir un co-investissement financier.

Renseignez le tableau ci-dessous en indiquant, pour chaque engagement de co-investissement en numéraire provenant du pays, la source, le montant, ainsi que la nature et la sous-catégorie du co-investissement. *Sous la rubrique « Niveau d'engagement », veuillez sélectionner soit **Engagé** (il existe une lettre d'engagement signée par la source du co-investissement confirmant le co-investissement), soit **Non engagé** (il s'agit d'une source de co-investissement potentielle et aucune lettre d'engagement n'a été signée).* Si un pays fournit un co-investissement en nature, indiquez-le séparément dans le tableau 7.

Note : Ceci devrait inclure les ressources de l'organisation régionale. Veuillez vous référer à la section VI.A de la Note d'orientation.

TABLEAU 6 : Montant total du co-investissement (en espèces)

Source du co-investissement	Nom	Montant total (en dollars)	Sous-catégorie [Sélectionner parmi les options suivantes : prêt, don, budget opérationnel, autre]	Niveau d'engagement [Engagé, Non engagé]	Date prévue de mise à disposition du montant initial du co-investissement [JJ/MM/AAAA]

Des co-investissements en nature seront-ils mobilisés auprès d'une organisation régionale afin de compléter le financement demandé au Fonds et soutenir les activités du projet ?

Oui

Non

Comment cela apparaît-il dans le portail des demandes en ligne ? Si vous sélectionnez « Oui », le tableau 7 s'affichera.

Note : Ceci doit inclure les contributions non monétaires ou en nature que l'organisation régionale s'engage à fournir spécifiquement pour le projet (par exemple, assistance technique, espaces de bureau, fournitures de bureau). Pour les contributions en nature, veuillez estimer leur valeur, en veillant à exprimer tous les montants en dollars. Veuillez vous référer à la section V de la Note d'orientation.

TABLEAU 7 : Montant total du co-investissement (en nature)

Source du co-investissement	Nom	Montant total (en dollars)	Sous-catégorie [Sélectionner parmi les options suivantes : matériel, assistance technique, engagement stratégique, autre]	Calendrier prévu pour la mise en œuvre des activités/la fourniture du matériel

11. Nature du co-investissement en nature. Décrivez clairement tout co-investissement politique et/ou en nature qui sera mobilisé par l'organisation régionale pour accompagner les activités pendant la période du projet.

Décrivez clairement le co-investissement en nature (y compris les engagements politiques).

12. Efficience technique et efficience dans l'allocation/optimalisation des ressources¹²: Veuillez indiquer comment la proposition garantit le respect des principes d'optimisation des ressources, ainsi que les systèmes en place et les mesures qui seront mises en œuvre pour assurer le maintien de cette optimisation tout au long du projet. *Les candidats doivent démontrer que la proposition respecte les principes d'optimisation des ressources en tenant compte de facteurs clés tels que l'efficience, l'efficacité et un bon rapport coût-efficacité. Il s'agit notamment d'analyser la cohérence stratégique de la proposition avec les objectifs de la RPP aux pandémies, ainsi que son impact potentiel à long terme. Les candidats doivent également tenir compte de l'ampleur et de la portée des interventions proposées, notamment du nombre de personnes susceptibles d'en bénéficier, soit directement, soit par le biais de la prévention des maladies et de la réduction des risques.*

Précisez si une partie des fonds du projet sera utilisée par l'organisme de mise en œuvre, plutôt que transférée au bénéficiaire ou à un partenaire d'exécution, et justifiez cette répartition. Pour les activités exécutées par l'organisme de mise en œuvre, quel pourcentage serait alloué à ses coûts administratifs et frais généraux (en plus des frais administratifs de l'organisme de mise en œuvre) ?

¹² « L'emploi efficace, efficient et économique des ressources qui exige l'estimation des coûts et bénéfices pertinents, ainsi qu'une analyse des risques, des attributs non liés au prix et/ou des coûts de cycle de vie, selon ce qui convient. » Source : World Bank Guidance on Value for Money: Achieving VfM in Investment Projects Financed by the World Bank <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/274711479159288956-0290022017/original/GuidanceNoteonValueforMoney.pdf>

Veillez consulter le tableau ci-dessous pour plus de précision.

Note : Ne modifiez pas les valeurs contenues dans ce tableau. Si les valeurs totales ne correspondent pas à celles de votre proposition, ajustez les valeurs dans les tableaux respectifs du Résumé des informations et dans la partie C.

TABLEAU 8 : Récapitulatif financier du projet

Montant total du financement demandé au Fonds	
Montant total du financement demandé	
Cofinancement	
Montant total du cofinancement (en espèces et en nature)	
Montant total du cofinancement (en espèces)	
Montant total du cofinancement (en nature)	
Ratio de levier du cofinancement (montant total du cofinancement (en nature + en espèces) / montant total du financement demandé)	
Co-investissement	
Montant total du co-investissement (en espèces et en nature)	
Montant total du co-investissement (en espèces)	
Montant total du co-investissement (en nature)	
Ratio de levier du co-investissement (montant total du co-investissement (en nature + en espèces) / montant total du financement demandé)	
Ratio de levier	
[Cofinancement total (en nature + en espèces) + co-investissement total (en nature + en espèces)] / Montant total du financement demandé	

Partie D : Appropriation, engagement, coordination, collaboration et co-création

Note : Les réponses écrites ne doivent pas dépasser 500 mots par question.

13. Appropriation. Veuillez décrire comment l'organisation régionale s'est approprié et a mené le processus d'élaboration de la proposition, en veillant à l'implication significative de l'ensemble des parties prenantes concernées dans la région ou la sous-région. Décrivez comment les organismes de mise en œuvre ont été impliqués tout au long de ce processus. Si une structure de coordination a été mise en place ou utilisée pour faciliter les discussions, la planification conjointe et la cohérence entre les pays, veuillez la décrire.

14. Thèmes sous-jacents. Décrivez comment le projet proposé intègre chacun des quatre thèmes sous-jacents du Plan stratégique (2024-2029)¹³ du Fonds dans les activités prévues, et comment ces thèmes ont été pris en compte tout au long de l'élaboration de la proposition. Expliquez comment des structures et des mécanismes ont été mobilisés pour impliquer les parties prenantes concernées, notamment les instances régionales, les partenaires sectoriels et les représentants communautaires, afin d'assurer la cohérence avec ces thèmes. Fournissez des éléments démontrant la participation des parties prenantes et l'intégration de ces priorités stratégiques.

a) Thème sous-jacent 1

b) Thème sous-jacent 2

c) Thème sous-jacent 3

d) Thème sous-jacent 4

¹³ Prière de se référer aux thèmes sous-jacents du Plan stratégique (page 9).

15. Coordination. Veuillez décrire comment l'organisation régionale maintiendra son leadership dans la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la communication des données du projet, de manière coordonnée et en collaboration avec l'ensemble des partenaires concernés (par exemple, les organismes de mise en œuvre, les organisations de la société civile, les instances régionales). Indiquez si la même structure de coordination utilisée lors de l'élaboration de la proposition sera maintenue, si un nouveau mécanisme de coordination régional sera mis en place et/ou si le projet s'appuiera sur des mécanismes de coordination régionaux et nationaux existants. Décrivez les rôles et responsabilités de chaque partie prenante au projet.

16. Durabilité. Veuillez décrire comment l'organisation régionale garantira la durabilité financière, institutionnelle et politique à long terme des résultats et des avancées du projet en matière de renforcement de la PPR au-delà de la durée du projet. Identifiez des stratégies détaillées visant à maintenir et à amplifier les efforts régionaux, y compris les mécanismes de renforcement des capacités, la promotion de l'appropriation par les pays et les communautés, l'assurance de la participation et de l'appropriation communautaires, ainsi que les politiques ou la législation permettant de garantir un soutien financier et institutionnel continu. Décrivez également comment la durabilité de ces efforts sera suivie et évaluée aux niveaux régional et national.

Partie E : Mise en œuvre, suivi et évaluation

17. Cadre de résultats

- a. Pour chacune des dimensions du Cadre de résultats du Fonds¹⁴, fournissez des exemples précis, dans les pays bénéficiaires de la présente proposition de l'organisation régionale, des domaines d'impact financés par le don du Fonds et des résultats attendus au niveau des réalisations, en veillant à ce que chacun soit spécifique, mesurable, atteignable et assorti de délais. Veuillez également indiquer toutes les hypothèses sous-jacentes que vous avez utilisées (par exemple, à propos du contexte ou de la situation du pays).

i. Domaine de résultats 1 : Renforcement des capacités de prévention, de détection, de notification et de riposte aux pandémies

Décrivez comment la proposition contribuera à l'atteinte des objectifs de renforcement des capacités, tels que mesurés par l'évolution des notes de l'évaluation externe conjointe [JEE]/de l'autoévaluation pour l'établissement des rapports annuels par les États parties [SPAR]/du processus d'évaluation de la performance des services vétérinaires [PVS] ou par des améliorations constatées lors d'autres évaluations.

Décrivez comment la proposition contribuera à l'atteinte des objectifs d'amélioration des capacités, tels que mesurés par l'amélioration de la rapidité d'exécution (par exemple, 7-1-7), d'autres mesures de la qualité et/ou l'amélioration des résultats qualitatifs de l'Examen en cours d'intervention (IAR), de l'Examen a posteriori (AAR), de l'Examen avant l'intervention (EAR), des Exercices de simulation (SimEx), de l'examen universel de l'état de santé et de préparation (UHPR), des évaluations liées à l'approche « Un monde, une santé » ou d'autres exercices d'évaluation.

ii. Domaine de résultats 2 : Amélioration de la coordination aux niveaux régional et mondial

Décrivez les objectifs d'amélioration de la coordination et la manière dont les activités prévues contribueront à une meilleure coordination intersectorielle à l'échelle régionale. Il peut s'agir de moyens directs (utilisation spécifique des fonds pour renforcer les mécanismes de coordination) ou de mécanismes indirects.

¹⁴ Veuillez consulter le Cadre de résultats actualisé à l'adresse suivante : <https://www.thepandemicfund.org/key-application-documents>.

iii. Domaine de résultats 3 : Incitation à des investissements supplémentaires dans la PPR aux pandémies

Décrivez les objectifs qui encouragent des investissements supplémentaires (nouveaux et existants) et la manière dont les équipes de projet veilleront à ce que ces objectifs soient atteints.

iv. Domaine de résultats 4 : Amélioration de l'efficacité dans l'utilisation des ressources du Fonds

Décrivez les objectifs visés en matière d'efficacité opérationnelle/administrative et la manière dont les équipes de projet s'assureront qu'ils soient atteints.

**v. Prise en compte des thèmes sous-jacents du Plan stratégique du Fonds (2024-2029)
et cohérence avec le Cadre de résultats du Fonds**

Décrivez les objectifs visés par les thèmes sous-jacents et la manière dont les équipes de projet veilleront à l'atteinte de ces objectifs.

**vi. Soutien des priorités programmatiques par les catalyseurs transversaux (par exemple,
les instituts nationaux de santé publique [INSP] ou des institutions équivalentes, y compris
celles liées à l'approche « Un monde, une santé », les réseaux régionaux)**

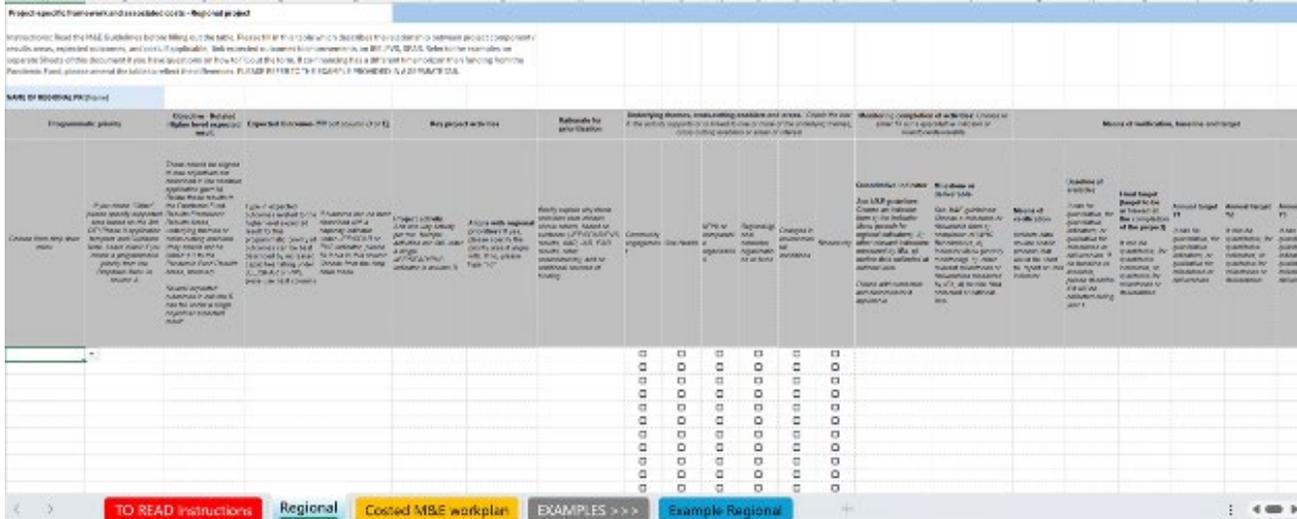
Décrivez les objectifs visés par les catalyseurs transversaux et la manière dont les équipes de projet veilleront à l'atteinte de ces objectifs.

- b. Si des indicateurs spécifiques du Cadre de résultats du Fonds ne sont pas pertinents pour le projet ou les activités proposés, énumérez-les ici et indiquez les raisons de leur exclusion.

- c. Fournissez un plan détaillé décrivant les résultats escomptés, liés au au Cadre de résultats du Fonds et alignés sur ce dernier, et basés sur votre théorie du changement, y compris les indicateurs au niveau du projet, en utilisant **Ple Modèle Excel du CRSP et des coûts connexes** fourni. Les Lignes directrices pour le suivi et l'évaluation¹⁵ sont disponibles sur le site Web¹⁶ du Fonds et doivent être utilisées pour renseigner ce modèle.

Si le cofinancement a un horizon temporel différent de celui du financement du Fonds, veuillez modifier le tableau pour représenter avec précision les activités qui seront mises en œuvre au cours du cycle de vie du financement du Fonds.

Note : Le Fonds de lutte contre les pandémies est conscient que les allocations peuvent devoir être ajustées en cours de mise en œuvre en fonction de l'évolution des besoins et des circonstances, et autorisera une certaine flexibilité dans certains cas. Notez que les ressources issues du financement du Fonds ne peuvent pas être utilisées pour financer le budget de base de l'organisme ou des organismes de mise en œuvre.



The screenshot shows the 'Regional' tab of the CRSP Excel Model. The table is organized into several columns:

- Programmatic priority:** Includes a dropdown menu and a text box for the priority.
- Expected outcomes:** A text box for describing the expected outcomes.
- Key project activities:** A text box for describing the key project activities.
- Monitoring indicators:** A grid of checkboxes for selecting indicators to monitor.
- Baseline:** A grid of checkboxes for selecting baseline indicators.
- Target:** A grid of checkboxes for selecting target indicators.
- Actual:** A grid of checkboxes for selecting actual indicators.

At the bottom of the screenshot, there are navigation buttons: 'TO READ Instructions', 'Regional', 'Costed M&E workplan', 'EXAMPLES >>>', and 'Example Regional'.

15 Prière de consulter les Lignes directrices de suivi et d'évaluation actualisées à l'adresse suivante : <https://www.thepandemicfund.org/key-application-documents>

16 Ibid.

18. Suivi, évaluation et apprentissage (SEA)

Note : Cette section doit être en cohérence avec le modèle Excel du CRSP.

- a. Fournissez un plan de suivi et d'évaluation clair et chiffré (veuillez remplir l'onglet « Plan de travail de suivi et d'évaluation chiffré » dans le Modèle Excel du CRSP de la question E.20c) précisant quand et comment les activités de suivi et d'évaluation du projet seront réalisées. Ce plan devra inclure les activités spécifiques financées par le Fonds (quelles activités seront suivies et évaluées, quand et comment), ainsi que les processus utilisés pour vérifier si les progrès sont conformes aux attentes. Le tableau doit également préciser quels acteurs seront responsables de chaque activité ainsi que les coûts associés. Par exemple, le tableau doit préciser le calendrier, les parties responsables et les coûts de la collecte des données, de la rédaction des rapports, de la diffusion, de la formation/du renforcement des capacités en suivi-évaluation et d'autres activités pertinentes. Vous pouvez utiliser la zone de texte ci-dessous pour ajouter des commentaires supplémentaires si nécessaire.



Téléverser des textes et des documents

- b. Décrivez comment les enseignements tirés et les études de cas seront identifiés, documentés et utilisés pour d'éventuels ajustements en vue d'une amélioration de la mise en œuvre.

19. Responsabilités. Veuillez décrire comment les responsabilités pour les activités, les rapports et la reddition des comptes seront attribuées pendant la mise en œuvre du projet entre l'organisation régionale, les organismes de mise en œuvre et les partenaires (au niveau du projet), en veillant à la cohérence avec le modèle Excel du CRSP.

20. Principaux risques. Résumez les principaux risques liés à la mise en œuvre du projet. Par exemple, les risques politiques et de gouvernance, tels que des cadres politiques et des environnements réglementaires différents ; les risques liés à la capacité institutionnelle et à la durabilité au-delà de la période de financement ; ainsi que les risques techniques et opérationnels, y compris les défis logistiques et le manque d’expertise en gestion de projet. Des risques financiers peuvent également survenir, notamment une mauvaise gestion ou un usage abusif des fonds. En outre, des risques fiduciaires pourraient découler de difficultés liées au suivi et à la déclaration des dépenses entre les différents partenaires d’exécution.

Indiquez le niveau de risque global (par exemple : faible, modéré, substantiel ou élevé), la probabilité que le risque se matérialise (compte tenu des mesures d’atténuation), ainsi que la gravité de son impact sur le Fonds s’il venait à se concrétiser, et décrivez les mesures d’atténuation qui seraient mises en œuvre.

TABLEAU 9 : Matrice des risques¹⁷

Risque et description	Catégorie de risque (financier, opérationnel, gouvernance, autre)	Probabilité de matérialisation du risque, en tenant compte des mesures d’atténuation qui seraient mises en œuvre (faible, modérée, substantielle, élevée)	Gravité de l’impact sur le Fonds en cas de matérialisation du risque (faible, modérée, substantielle, élevée)	Exemples ¹⁸ de mesures d’atténuation existantes ou prévues et personne/entité responsable

¹⁷ Différents outils/méthodologies peuvent être utilisés pour guider la quantification du risque et de son impact.

¹⁸ Une collaboration forte avec les communautés économiques régionales et les instances politiques, des cadres de gouvernance clairs pour la prise de décision, un mécanisme de coordination structuré entre les organismes de mise en œuvre, des initiatives de renforcement des capacités, l’intégration des activités au sein des systèmes de santé nationaux, l’alignement avec les stratégies régionales en cours et les programmes soutenus par les bailleurs de fonds, la mise en place d’un centre régional de coordination, l’adoption de cadres de suivi et d’évaluation normalisés, la mobilisation de l’expertise technique régionale existante, une supervision fiduciaire stricte, des audits réguliers, des mécanismes de communication des informations financières renforcés, des mesures fortes de lutte contre la corruption conformes aux politiques du Fonds, une collaboration étroite avec les autorités sanitaires nationales, l’alignement avec les politiques sectorielles existantes, l’implication de groupes consultatifs techniques, le renforcement des structures de gestion financière, des processus d’approvisionnement harmonisés et des audits financiers indépendants.

Décrivez la méthodologie, l'approche ou le cadre utilisé pour classer la probabilité de matérialisation du risque, ainsi que la gravité de son impact.

21. Mesures de sauvegarde. Décrivez comment les mesures de sauvegarde environnementales et sociales sont intégrées dans la proposition de l'organisation régionale, en garantissant le respect des meilleures pratiques et des mesures d'atténuation des risques¹⁹. L'approche comprend des mesures de sauvegarde telles que la protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels, la protection de l'enfance, ainsi que des mesures de sauvegarde pour les femmes et les groupes vivant en situation de vulnérabilité. Indiquez si le partage des données, la gouvernance et d'autres aspects pertinents ont été pris en compte et seront garantis, et précisez si ces éléments sont traités dans le cadre des mesures d'atténuation²⁰.

19 Exemples : des stratégies de mobilisation inclusives dans la prise de décision ; des interventions ciblées pour réduire les disparités dans la prestation des services de santé ; le respect strict des lignes directrices internationales relatives à l'exploitation, aux abus et au harcèlement sexuels, avec des mécanismes clairs de signalement et de responsabilité ; l'application stricte de protocoles de protection de l'enfance dans toutes les activités soutenues par le projet ; le renforcement des infrastructures numériques pour prévenir les violations de données et les accès non autorisés ; et un suivi-évaluation régulier, avec des audits indépendants pour évaluer la mise en œuvre des mesures de sauvegarde.

20 Aux termes de la section 4.1 de l'APF, les organismes de mise en œuvre sont « responsables de l'utilisation des fonds transférés par l'Administrateur fiduciaire et des activités menées au moyen de ces fonds conformément a) à ses politiques et procédures, y compris, mais sans s'y limiter, à ses politiques de passation des marchés, de gestion financière, de décaissement et de sauvegarde, à son cadre de prévention et de lutte contre la fraude et la corruption et à ses procédures de filtrage visant à empêcher [l'utilisation des ressources du Fonds fiduciaire pour] financer des activités terroristes ».

Partie F : Documents supplémentaires requis

Cette demande est-elle une nouvelle soumission faisant suite au premier appel à propositions ?

Non

Oui

Cette demande est-elle une nouvelle soumission faisant suite au deuxième appel à propositions ?

Non

Oui

Veillez téléverser les documents suivants. *(Si vous souhaitez soumettre plusieurs documents pour chaque catégorie, veuillez les regrouper en un seul document PDF en anglais par catégorie. S'il n'existe pas de traduction, un résumé de ces documents devra être téléversé.)*

Lettre d'accompagnement (obligatoire) : Soumettez une lettre d'accompagnement signée par 1) un haut responsable de l'organisation régionale et 2) un représentant de chaque organisme de mise en œuvre. *Il est obligatoire de soumettre la lettre d'accompagnement requise, signée par les autorités compétentes, avant la date limite de dépôt des propositions, afin que celle-ci soit admissible à l'évaluation par le Groupe consultatif technique (GCT). Veuillez consulter l'annexe 4 pour un modèle de lettre d'accompagnement.*

Soumettez également des **preuves de la participation et de l'appui des parties prenantes concernées** bénéficiant du projet, confirmant que :

- 1) la proposition a été élaborée conjointement avec les parties prenantes concernées ;
- 2) le processus a respecté les principes de co-création, de co-appropriation, d'inclusion et de participation ; et
- 3) toutes les parties s'engagent à continuer à respecter ces principes pendant la mise en œuvre du projet, si celui-ci est sélectionné pour financement.

(Le cas échéant) Copies des évaluations régionales ou sous-régionales du RSI, des services vétérinaires et de l'approche « Un monde, une santé » : copies des évaluations régionales pertinentes (regrouper tous les documents en un seul PDF).

(Le cas échéant) Copies des plans, stratégies ou cadres régionaux du RSI, des services vétérinaires et de l'approche « Un monde, une santé » : copies des plans de la région (regrouper tous les documents en un seul PDF).

(Le cas échéant) Copies des évaluations régionales ou sous-régionales de l'égalité de genre et des plans d'action en matière de genre : copies des évaluations ou des plans de la région.

(Le cas échéant) Preuves de l'implication des OSC, des organisations communautaires et des acteurs non étatiques : Fournissez toute preuve attestant que les OSC, les organisations communautaires et les acteurs non étatiques ont été impliqués dans l'élaboration de la proposition et continueront d'être impliqués tout au long de la mise en œuvre. Cela peut inclure des preuves de consultations, des coordonnées, des preuves de réunions (par exemple : photos, listes de présence/réunions) *(regrouper tous les documents en un seul PDF)*.

(Pour les organisations nouvellement créées): preuves de fonctionnement depuis au moins trois ans et justificatifs d'au moins trois exercices d'audits financiers.

(Pour les organisations établies de longue date): preuves d'une expérience avérée en capacités techniques et opérationnelles d'au moins cinq ans.

(Le cas échéant) **Preuve de cofinancement** : Veuillez soumettre tous les éléments prouvant qu'un cofinancement sera disponible si la proposition est financée. Il peut s'agir de lettres de cofinanciers, ainsi que d'autres types de correspondance *(regroupez tous les documents en un seul fichier PDF)*.

(Facultatif) **Autre** : Veuillez utiliser cet espace pour fournir tout autre document que vous aimeriez partager avec le Groupe consultatif technique, mais veillez à ne déposer dans cette section que des documents de moins de 10 pages. Il n'est pas nécessaire de soumettre des documents supplémentaires.

ANNEXE 1 : Glossaire

Bénéficiaire : Au titre de la phase II, un bénéficiaire est toute entité remplissant les conditions requises pour bénéficier du Fonds dans le cadre de projets ou d'activités entrepris par un organisme de mise en œuvre pour réaliser l'objectif du Fonds. Ces projets ou activités peuvent faire intervenir l'État/le secteur public et le secteur privé/non étatique des pays admissibles.

Cofinancement : Contributions en espèces et/ou en nature requises des organismes de mise en œuvre et/ou d'autres sources (par exemple : les organisations d'aide bilatérale, les organisations philanthropiques, d'autres sources de financement du secteur privé), en plus du financement demandé au Fonds/reçu du Fonds, pour mettre en œuvre le projet ou la partie du projet pour laquelle une proposition de financement a été soumise.

Co-investissement : Ressources en espèces et/ou en nature, notamment les engagements stratégiques non monétaires connexes du ou des co-investisseurs, en plus du financement du Fonds, en vue de la mise en œuvre du projet ou de la partie du projet pour laquelle une proposition de financement a été soumise.

Co-investisseur : Désigne la même entité qu'une « Organisation régionale » dans la phase II.

Indicateurs de base : Indicateurs répertoriés dans le Cadre de résultats du Fonds de lutte contre les pandémies. Prière de se référer à l'annexe 2 du Cadre de résultats du Fonds pour la liste complète de ces indicateurs.

Partenaire d'exécution : Un partenaire d'exécution soutient la réalisation du projet sur le terrain. Les partenaires d'exécution ne peuvent ni soumettre de propositions eux-mêmes ni recevoir directement de financement du Fonds. Ils sont plutôt sous-traités par les organismes de mise en œuvre ou l'organisation régionale, conformément aux politiques et procédures applicables des organismes de mise en œuvre concernés. Les partenaires d'exécution peuvent inclure des organisations de la société civile, des ONG, des entités du secteur privé, des établissements universitaires et des individus. Les partenaires d'exécution potentiels doivent être consultés au cours du processus d'élaboration de la proposition et figurer, dans la mesure du possible, dans la documentation de la proposition.

Organisation régionale admissible : Entités, plateformes ou organismes régionaux ou sous-régionaux qui sont des institutions techniques spécialisées, des agences, des réseaux plurinationaux, des organisations ou des centres, établis par les gouvernements de plus d'un pays admissible afin de soutenir leurs priorités de santé publique, y compris les initiatives relevant de l'approche « Un monde, une santé », et de renforcer les capacités de PPR aux pandémies. La majorité des pays desservis par ces organisations sont en droit de bénéficier d'un appui du Fonds. En outre, ces organisations doivent posséder un statut juridique permettant leur création et leur fonctionnement effectif d'une manière qui serve les intérêts des États membres bénéficiaires. Elles doivent également être légalement enregistrées dans leur pays d'accueil. Les branches régionales d'une organisation mondiale comprenant des États membres regroupés au sein d'une région géographique de cette organisation mondiale ne sont pas admissibles.

Fonds d'intermédiation financière (FIF) : Fonds fiduciaire dans le cadre duquel la BIRD fournit un ensemble précis de services administratifs, financiers et/ou opérationnels.

Accord sur les procédures financières : L'accord sur les procédures financières conclu entre la BIRD, en sa qualité d'Administrateur du Fonds, et un organisme de mise en œuvre. L'accord sur les procédures financières doit être signé par l'organisme de mise en œuvre avant la date limite du 16 juin 2025 pour que ce dernier puisse participer à la phase II du troisième appel à propositions.

Plafond de financement : Le montant maximal du financement que les propositions d'organisations régionales peuvent solliciter, allant jusqu'à 40 millions de dollars pour les propositions d'organisations régionales établies de longue date et jusqu'à 15 millions de dollars pour les propositions d'organisations régionales nouvellement créées.

Montant du financement : Les ressources financières demandées au titre d'une proposition au Fonds de lutte contre les pandémies. Il s'agit de la somme des fonds du projet et des frais d'administration de l'organisme de mise en œuvre.

Organisme de mise en œuvre : Entité agréée ou accréditée conformément au Manuel des opérations et ayant signé l'Accord sur les procédures financières. Treize (13) organismes de mise en œuvre ont été agréés pour le moment : la Banque africaine de développement ; la Banque asiatique de développement ; la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures ; la Banque européenne d'investissement ; l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; la Banque interaméricaine de développement ; la Société financière internationale ; l'UNICEF ; la Banque mondiale ; l'Organisation mondiale de la Santé ; Gavi, l'Alliance du vaccin ; le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI). Veuillez noter que seuls les organismes de mise en œuvre agréés qui auront signé l'APF avant le 16 juin 2025 seront admis à présenter une demande de financement au Fonds dans le cadre de la phase II du troisième appel à propositions.

Frais d'administration de l'organisme de mise en œuvre : Montant des ressources du Fonds allouées à l'organisme de mise en œuvre à titre de frais pour couvrir les coûts encourus par celui-ci pour les services qu'il fournit dans le cadre de la gestion du fonds d'affectation spéciale ou du compte de l'organisme de mise en œuvre et du projet pour lequel une allocation est octroyée. Il peut s'agir de la préparation et de la supervision de projets financés à l'aide des ressources du Fonds, y compris les coûts du personnel liés à ces activités (exemple : la gestion de projet). Les frais d'administration prélevés par les organismes de mise en œuvre ne devraient pas englober l'expertise technique ou les activités de suivi et d'évaluation, ces aspects devant être comptabilisés dans le coût du projet. Pour le troisième appel à propositions, un plafond de 7 % de frais d'administration de l'organisme de mise en œuvre (en pourcentage du montant total du financement demandé – ou de la somme des fonds du projet et des frais d'administration de l'organisme de mise en œuvre) a été fixé pour les activités liées à la préparation, à l'administration et à la supervision des projets du Fonds. Toutefois, pour les projets exécutés dans des environnements opérationnels difficiles²¹, des situations de fragilité et de conflit (FCS)²², des petits États insulaires en développement (PEID)²³ ou dans d'autres situations exceptionnelles, le plafond pourrait atteindre 10 % du montant du financement demandé par l'organisme de mise en œuvre, à condition que la proposition justifie clairement l'augmentation des frais et l'étaye par des preuves.

Coûts du suivi et de l'évaluation : Ils comprennent les fonds du projet consacrés aux activités de suivi et d'évaluation, telles que la collecte et l'analyse des données, la préparation des rapports d'avancement, le renforcement des systèmes d'information électroniques, la communication des résultats aux principales parties prenantes, le renforcement des capacités de suivi et d'évaluation, ainsi que les salaires du personnel chargé du suivi et de l'évaluation.

Approche « Un monde, une santé »²⁴ : L'approche « Un monde, une santé » est une démarche intégrée et unificatrice qui vise à équilibrer et à optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes. Elle reconnaît que la santé des humains et celle des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement

21 Global Fund Policy on Challenging Operating Environments: [archive_bm35-03-challengingoperatingenvironments_policy_en.pdf](#)

22 World Bank classification Fragile and Conflict-Affected Situations (FCS): [FCSListFY25.pdf](#); [Classification-of-Fragility-and-Conflict-Situations-FY24.pdf](#)

23 Petits États insulaires en développement (PEID) et autres situations exceptionnelles : [Small States and Small States Forum Members](#)

24 Source : One Health High-Level Expert Panel (OHHLEP), Adisasmito, W.B., Almuhairi S., Behravesh, C.B., Bilivogui, P., Bukachi, S.A., et al. (2022) One Health: A new definition for a sustainable and healthy future. *PLoS Pathog* 18(6): e1010537. <https://doi.org/10.1371/journal.ppat.1010537>

au sens large (y compris les écosystèmes) sont étroitement liées et interdépendantes. L'approche mobilise de nombreux secteurs, disciplines et communautés à différents niveaux de la société pour travailler ensemble à la promotion du bien-être et à la lutte contre les menaces pour la santé et les écosystèmes, tout en répondant au besoin collectif d'aliments, d'eau, d'énergie et d'air sains, en agissant contre le changement climatique et en contribuant au développement durable.

Cadre de résultats du Fonds de lutte contre les pandémies : Ce Cadre de résultats définit les processus de changement ainsi que les indicateurs qualitatifs et quantitatifs que le Fonds utilisera pour : 1) contribuer à définir l'impact global, identifier les domaines à améliorer et assurer la transparence pour le Fonds et tous ses partenaires ; 2) guider l'élaboration des propositions ; et 3) déterminer les informations à collecter pour évaluer l'efficacité du Fonds. Le cadre s'articule autour de quatre domaines de résultats : 1) amélioration des capacités de prévention, de détection, de notification et de riposte aux pandémies ; 2) amélioration de la coordination aux niveaux national (entre les secteurs au sein des pays), régional (entre pays) et mondial ; 3) incitation à des investissements supplémentaires dans la PPR aux pandémies ; et 4) amélioration de l'efficacité dans l'utilisation des ressources du Fonds. Ces quatre domaines sont complétés par deux catalyseurs transversaux et quatre thèmes sous-jacents. Veuillez vous référer au Plan stratégique (2024-2029)²⁵ du Fonds de lutte contre les pandémies pour plus d'informations.

Fonds du projet : Montant des ressources du Fonds alloué au financement de la mise en œuvre du projet, qui inclut les activités liées au suivi et à l'évaluation. Ce montant est distinct des frais d'administration de l'organisme de mise en œuvre. Tous les coûts du personnel de l'organisme de mise en œuvre, y compris ceux liés à la gestion du projet, doivent être inclus dans la rubrique « Frais d'administration de l'organisme de mise en œuvre ».

Cadre de résultats spécifique au projet : Toutes les propositions de financement approuvées par le Conseil de direction sont assorties d'un CRSP présentant les activités prévues, les réalisations attendues et les résultats intermédiaires pour chaque domaine programmatique. Les équipes-pays de projet conviennent d'indicateurs propres au projet, liés à ces activités et réalisations, afin de permettre un suivi efficace du CRSP.

Indicateurs spécifiques au projet : Indicateurs définis au niveau du projet, répertoriés à l'annexe 3 des lignes directrices pour le suivi et l'évaluation, qu'utiliseront les équipes de projet pour rendre compte de l'évolution du projet (au regard des activités, des réalisations et des résultats intermédiaires), en cohérence avec leur CRSP.

Proposition d'organisation régionale : Les propositions des organisations régionales doivent cibler les priorités et défis de santé publique affectant une région ou une sous-région géographique, en mettant l'accent sur l'harmonisation et la coordination des approches entre les pays. Les activités proposées doivent s'aligner sur les priorités régionales ou sous-régionales et contribuer au programme d'action plus large de PPR aux pandémies. Il est essentiel que la proposition démontre clairement comment elle servira en priorité les pays admissibles. Les activités doivent à la fois compléter les efforts de PPR existants et s'appuyer sur ceux-ci, y compris les financements précédemment octroyés par le Fonds et les propositions en cours, tout en veillant à leur cohérence avec les objectifs partagés et à la prise en compte des défis communs auxquels sont confrontés les pays admissibles de la région ou de la sous-région.

Optimisation des ressources : Emploi efficace, efficient et économique des ressources qui exige l'estimation des coûts et bénéfices pertinents, ainsi qu'une analyse des risques, des attributs non liés au prix et/ou des coûts de cycle de vie, selon ce qui convient²⁶.

²⁵ Plan stratégique du Fonds de lutte contre les pandémies 2024-2029 <https://www.thepandemicfund.org/sites/default/files/2024-06/Pandemic%20Fund%20Strategic%20Plan.pdf>

²⁶ Tiré de World Bank Guidance on Value for Money: Achieving VfM in Investment Projects Financed by the World Bank <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/274711479159288956-0290022017/original/GuidanceNoteonValueforMoney.pdf>

Annexe 2 : Liste de contrôle à l'intention des candidats

Note : Cette liste de contrôle peut être utilisée pour faciliter la collecte d'informations, mais ne doit pas être considérée comme une liste exhaustive des exigences énoncées sur le portail des demandes en ligne.

Soumission de la demande

	Proposition soumise en anglais sur le portail des demandes en ligne avant la date limite du 22 août 2025 à 23 h 59, heure de Washington.
	Proposition soumise par une organisation régionale admissible conformément à la définition et aux critères du Fonds de lutte contre les pandémies.
	Identification d'un chef/co-chef de projet.
	La proposition couvre au moins une des trois priorités programmatiques du Fonds ²⁷ .
	La proposition démontre de quelle manière l'un ou l'autre des deux catalyseurs transversaux soutient la (les) priorité(s) programmatique(s) ²⁸ .
	La proposition démontre la prise en compte des quatre thèmes sous-jacents ²⁹ dans les activités et les résultats attendus.
	Au moins un organisme de mise en œuvre agréé/accrédité est impliqué dans le projet pour acheminer les fonds ³⁰ .
	Le montant du financement demandé respecte le plafond (jusqu'à 40 millions de dollars pour une proposition d'organisation régionale établie de longue date et jusqu'à 15 millions de dollars pour une proposition d'organisation régionale nouvellement créée) ³¹ .
	Le plafond des frais d'administration de l'organisme de mise en œuvre, fixé à 7 % du montant total demandé ou pouvant aller jusqu'à 10 %, est respecté. Pour tout montant supérieur à 7 %, une justification ³² a été apportée.

27 Prière de se référer à la section IV.A de la Note d'orientation.

28 Prière de consulter le Plan stratégique du Fonds de lutte contre les pandémies (2024-2029) : <https://www.thepandemicfund.org/sites/default/files/2024-06/Pandemic%20Fund%20Strategic%20Plan.pdf>

29 Ibid.

30 Prière de se référer à la section IV.C de la Note d'orientation.

31 Prière de se référer à la section IV.I de la Note d'orientation.

32 Prière de se référer à la section IV.J de la Note d'orientation.

	L'exactitude des valeurs monétaires a été vérifiée (par exemple, vérification du nombre de zéros) et ces valeurs sont exprimées en dollars.
	Preuves de fonctionnement depuis au moins trois ans et justificatifs d'au moins trois exercices d'audits financiers pour les organisations régionales nouvellement créées.
	Toutes les autorisations internes nécessaires ont été obtenues avant la soumission. Sinon, l'approbation finale devra être obtenue d'ici à la fin du premier trimestre de l'année civile 2026.

A) Champ d'application et objectifs de la proposition, capacités de base ciblées, principales activités et résultats escomptés, et théorie du changement

	Description de la portée et des objectifs des activités proposées
	Sélection des domaines dans lesquels les investissements soutenus par le financement du Fonds contribueront à la progression vers le maintien ou l'augmentation des capacités en vertu du RSI
	Récapitulatif des principales activités et des résultats attendus
	Description et représentation visuelle de la théorie du changement

B) Contexte, besoins avérés et cohérence avec les priorités nationales ou régionales

	Description des risques et du contexte épidémiologique régional ou sous-régional
	Description des besoins régionaux ou sous-régionaux avérés, y compris toute évaluation des capacités pertinentes réalisée au cours des six dernières années
	Description des difficultés et des lacunes recensées et explication de la façon dont les activités proposées permettront de les résoudre
	Explication du lien entre les activités et les objectifs proposés et les plans, stratégies ou cadres régionaux
	Explication de la manière dont les activités proposées complètent d'autres initiatives ou activités en cours dans les domaines prioritaires relevant du champ d'application du présent appel à propositions au niveau régional

	Explication de la manière dont les activités proposées complètent d'autres initiatives ou activités en cours soutenues par des projets précédemment financés par le Fonds, afin de répondre aux priorités pertinentes définies dans le cadre du présent appel à propositions au niveau régional
	(Le cas échéant) Explication de la manière dont une organisation régionale soumettant une proposition dans le cadre de la phase II du troisième appel à propositions assure la complémentarité avec les projets précédemment approuvés par le Fonds

C) Cofinancement, co-investissement et financement global disponible

	Valeurs totales, sources et activités qui seront couvertes par un cofinancement en nature et en espèces, tant pour les sources nouvelles et que pour les sources existantes, qui seront mobilisées par ce projet
	Valeurs totales, sources et activités qui seront couvertes par un co-investissement en nature et en espèces, tant pour les sources nouvelles et que pour les sources existantes, qui seront mobilisées par ce projet
	Description des engagements politiques nouveaux et en cours qui seront mobilisés
	Description de la manière dont la proposition garantit le respect des principes d'optimisation des ressources

D) Appropriation, engagement, coordination, collaboration et co-création

	Description de la manière dont l'organisation régionale s'est approprié le processus d'élaboration de la proposition
	Description de la manière dont les thèmes sous-jacents du Fonds ont été intégrés dans la proposition, ont guidé son élaboration et ont permis de réunir différents secteurs et acteurs, y compris les organisations de la société civile, les organisations communautaires et d'autres acteurs non étatiques
	Description de la manière dont l'organisation régionale a assuré la complémentarité avec les initiatives régionales et sous-régionales en cours et avec les investissements du Fonds
	Description de la manière dont l'organisation régionale veillera à continuer de diriger le processus de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation et d'élaboration de rapports, de manière coordonnée et en collaboration avec tous les partenaires concernés

	Explication de la manière dont l'organisation régionale assurera la pérennisation et/ou le renforcement des résultats et des avancées du projet au sein des systèmes existants et au-delà de l'achèvement du projet
--	---

E) Mise en œuvre, suivi et évaluation

	Description de la manière dont les domaines d'impact proposés sont en cohérence avec chacun des domaines de résultats du Cadre de résultats du Fonds, tout en tenant compte des thèmes sous-jacents et des catalyseurs transversaux du Plan stratégique du Fonds ; et description claire de la théorie du changement
	Renseignement du Modèle Excel du CRSP et des coûts connexes
	Description du plan de suivi, d'évaluation et d'apprentissage du projet
	Description des fonctions et responsabilités des organismes de mise en œuvre et des partenaires
	Récapitulatif des principaux risques et des mesures d'atténuation proposées
	Description de la manière dont les mesures de sauvegarde environnementale et sociale seront respectées

F) Documents supplémentaires requis

	Lettre d'accompagnement signée par un responsable de haut niveau de l'organisation régionale et des représentants de l'organisme ou des organismes de mise en œuvre désigné(s) ³³
	Preuve de l'implication des parties prenantes concernées
	Preuves politiques et législatives soutenant la création des organisations régionales établies de longue date et nouvellement créées
	Copies de toutes les évaluations régionales ou sous-régionales pertinentes du RSI, des services vétérinaires et de l'approche « Un monde, une santé »

³³ « Si le Secrétariat estime qu'une proposition de financement n'est pas conforme au Cadre de gouvernance et au Manuel des opérations, cette proposition peut être renvoyée, une seule fois, pour être soumise à nouveau dans un délai déterminé. Si, après une série de révisions, le Secrétariat juge qu'une proposition de financement n'est pas conforme, cette proposition ne sera pas prise en considération ». Manuel des opérations du Fonds, paragraphe 12.

	Copies de tous les plans, stratégies et cadres régionaux ou sous-régionaux pertinents du RSI, des services vétérinaires et de l'approche « Un monde, une santé »
	Copies des évaluations ou des plans de la région en matière de genre
	Preuves de la participation des OSC, des organisations communautaires et des acteurs non étatiques au processus d'élaboration de la proposition
	Preuves de cofinancement (par exemple : lettres ou autres types de correspondance des cofinanciers)
	Pour les organisations établies de longue date : preuves d'une expérience avérée et d'une crédibilité technique dans la gestion de projets similaires et preuves d'une capacité opérationnelle éprouvée à mettre en œuvre le projet proposé, étayées par des collaborations antérieures fructueuses
	Pour les organisations régionales nouvellement créées : Un plan visant à renforcer les capacités internes et à assurer la viabilité technique et financière à long terme, ainsi qu'un calendrier pour devenir pleinement opérationnelle, y compris les plans de dotation en personnel et de recrutement et la mise en place (ou le développement) de systèmes administratifs et financiers

ANNEXE 3 : Avis de confidentialité et partage de la proposition

Avis de confidentialité

Pour participer au présent appel à propositions, la Banque mondiale recueillera des informations personnelles telles que le nom, l'adresse électronique professionnelle, le téléphone professionnel, l'adresse professionnelle et la signature. Ces données seront détruites trois ans après la clôture du processus de sélection, à l'exception des propositions retenues pour lesquelles des informations associées au nom des candidats pourront être publiées par la Banque mondiale et conservées plus longtemps. La Banque mondiale peut également recueillir des informations supplémentaires, qui serviront à l'établissement de statistiques et d'analyses agrégées, mais qui seront conservées sous une forme anonymisée. La Banque mondiale traitera vos données conformément à l'appel à propositions et à notre avis de confidentialité applicable aux pages Web de la Banque mondiale. En soumettant une proposition, vous acceptez que la Banque mondiale utilise les détails de votre proposition et traite vos données personnelles dans le cadre du processus de demande. La Banque mondiale peut également publier le nom du candidat sur la page officielle de l'Appel à propositions.*

Je consens au traitement de mes données personnelles dans la mesure nécessaire à l'évaluation des propositions de financement, conformément aux informations fournies dans l'Avis de confidentialité et dans l'Appel à propositions.

Partage de la présente proposition

Pour participer au présent appel à propositions, vous (le « Candidat ») fournissez ou mettez à la disposition de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (la « Banque mondiale »), à titre confidentiel, les informations requises pour examiner, évaluer et traiter votre proposition. Conformément à la Politique de classification et de contrôle de l'information du Groupe de la Banque mondiale (AMS 6.21A), la Banque mondiale attribuera la classification « Pour usage officiel » aux informations que vous lui fournirez. Veuillez noter qu'à des fins de traitement et de coordination, le Secrétariat du Fonds peut partager votre proposition en interne (c'est-à-dire au sein du Groupe de la Banque mondiale) comme en externe. Veuillez noter que le partage externe désigne le fait de mettre des informations à la disposition de personnes, groupes ou entités extérieurs au Groupe de la Banque mondiale qui peuvent mener des activités officielles du Groupe, à l'exclusion de la presse et du grand public. Ainsi, cette proposition peut être communiquée avec prudence, entre autres, au(x) :

- personnel du Secrétariat, membres du GCT et membres votants du Conseil de direction ;
- représentants du candidat et chef de projet mentionnés dans la section Résumé des informations ;
représentants des entités gouvernementales des pays ; et
- représentants de tout organisme de mise en œuvre nommément désignés (au niveau de l'organisme)
dans la section Résumé des informations de cette proposition.

Toute personne recevant cette proposition de la part du Secrétariat du Fonds sera informée que les informations partagées ne doivent pas être communiquées ou divulguées, sauf avec l'autorisation préalable de la Banque mondiale ou sous réserve d'une obligation de confidentialité. Veuillez également noter que la Banque mondiale publiera le nom du candidat sur la page officielle de l'appel à propositions.

En soumettant cette proposition, vous (le candidat et le chef de projet) déclarez avoir compris et approuvé ce qui précède.*

J'accepte.

ANNEXE 4 : Modèle de lettre d'accompagnement

[Date]

Cher Fonds de lutte contre les pandémies,

Au nom de [Insérer le nom de l'organisation régionale qui sera bénéficiaire du projet], nous avons le plaisir de vous soumettre cette lettre d'engagement signée pour la proposition [Insérer le nom du projet].

Nous confirmons par la présente que la proposition a été élaborée en étroite collaboration avec tous les partenaires du projet, notamment : [Insérer le nom de l'organisation régionale], [Insérer le(s) nom(s) de l'organisme ou des organismes de mise en œuvre impliqués dans le projet], en tant qu'organisme(s) de mise en œuvre, et [le cas échéant, insérer le nom des OSC, organisations communautaires, partenaires d'exécution et autres entités consultés], conformément aux principes de co-création, de co-appropriation et d'inclusivité.

Si la proposition est sélectionnée pour bénéficier d'un financement, nous nous engageons à respecter ces principes tout au long de la mise en œuvre du projet.

Nous remercions le Fonds de lutte contre les pandémies d'avoir examiné notre proposition.

Meilleures salutations

[Insérer ici les signatures et cachets d'un représentant de l'organisation régionale et les signatures d'au moins un représentant de chacun des organismes de mise en œuvre impliqués (pour tous les projets). Si possible, vous pouvez également ajouter les signatures pertinentes des parties prenantes telles les OSC et les partenaires d'exécution.]